



GEM'APPRENDRE

Siret : 811 043 991 00017

DA : 93132007913 (à jour)

## DEONTOLOGIE

### CHER CANDIDAT,

Nous souhaitons vous informer des principes déontologiques qui régissent le suivi de votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ces principes sont essentiels pour assurer la qualité, l'intégrité et la confidentialité de notre accompagnement tout au long de votre parcours de VAE.

#### **Confidentialité :**

- Nous nous engageons à respecter la confidentialité de toutes les informations que vous partagez avec nous dans le cadre de la VAE. Toutes les données personnelles et professionnelles que vous fournissez seront traitées avec la plus grande discrétion et utilisées exclusivement aux fins du suivi de votre VAE.

#### **Neutralité et impartialité :**

- En tant qu'accompagnateurs, nous nous engageons à maintenir une position neutre et impartiale tout au long du processus de VAE. Nous nous engageons à ne pas exercer d'influence indue sur vos choix, vos décisions ou vos résultats. Notre rôle est de vous guider, de vous soutenir et de vous informer de manière objective et équitable.

#### **Respect des droits et de la dignité des candidats :**

- Nous respectons vos droits en tant que candidat à la VAE. Nous reconnaissons votre expérience professionnelle, vos compétences et vos connaissances. Nous vous traiterons avec respect, dignité et

équité, en évitant toute discrimination ou préjugé. Nous valorisons la diversité et la pluralité des parcours professionnels.

**Intégrité et honnêteté :**

- Nous nous engageons à agir avec intégrité et honnêteté dans notre accompagnement. Nous vous fournirons des informations claires, précises et vérifiées sur le processus de VAE, les attentes, les critères d'évaluation et les modalités de validation. Nous vous encouragerons à fournir des informations exactes et complètes sur votre expérience professionnelle et vos compétences.

**Limites et responsabilités professionnelles :**

- Nous sommes conscients de nos limites en tant qu'accompagnateurs. Si nous identifions des domaines où nous ne sommes pas compétents ou si des conflits d'intérêts surviennent, nous vous orienterons vers les ressources et les experts appropriés. Nous sommes responsables de la qualité de notre accompagnement et nous nous engageons à nous tenir à jour des dernières pratiques et réglementations en matière de VAE.

**Évaluation et retour d'expérience :**

- Nous utiliserons des méthodes d'évaluation fiables et valides pour mesurer vos compétences et vos connaissances. Les évaluations seront basées sur des critères objectifs et transparents, en accord avec les référentiels du diplôme ou de la certification visée. Nous vous fournirons un retour d'expérience constructif pour vous aider à comprendre vos forces et vos axes d'amélioration.

**Éthique et déontologie professionnelle :**

- Nous respectons les principes éthiques et déontologiques qui régissent notre profession d'accompagnateur en VAE. Nous nous engageons à agir en conformité avec les codes de conduite et les normes professionnelles établis par les organismes compétents. Nous

sommes ouverts à vos commentaires et suggestions pour améliorer notre pratique et notre accompagnement.

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des besoins spécifiques en termes de déontologie, n'hésitez pas à nous en informer. Votre satisfaction et la préservation de vos droits sont au cœur de notre engagement.

  
Cynthia ROUX, Gem'Apprendre



*Document actualisé le 05.01.2025*